

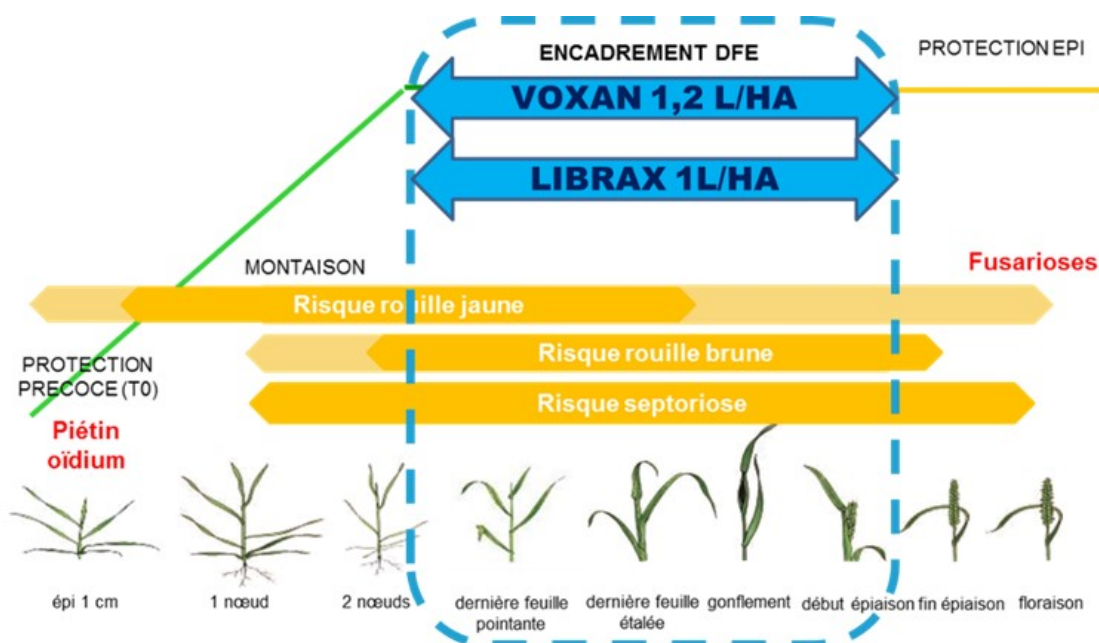
Les solutions Xemium®

pour une excellente protection de la dernière feuille

BENEFICES DES SOLUTIONS XEMIUM®

- Polyvalence cultures
- Polyvalence maladies : septoriose et rouilles
- Persistance en préventif
- Curatif
- Souplesse et réponse dose
- Prêt à l'emploi

RECOMMANDATIONS DOSES ET STADES D'APPLICATION



Le pivot du programme fongicides feuilles

FICHES D'IDENTITE

	LIBRAX® (AMM : N°2140173)	VOXAN® (AMM : N°2120205)
Composition	62,5 g/l de fluxapyroxad + 45 g/l de metconazole	41,6 g/l d'époxiconazole + 41,6 g/l de fluxapyroxad + 66,6 g/l de pyraclostrobine
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)	Concentré émulsionnable (EC)
Cultures et usages autorisés	Blé, triticale, épeautre : piétin-verse, rouille(s), septorioses, oïdium(s); fusarioses Orges : piétin-verse, helminthosporiose et ramulariose, rhynchosporiose, rouille(s), oïdium(s) Avoines : rouille couronnée, oïdium(s), fusarioses Seigle : rouille(s), rhynchosporiose, oïdium(s), fusarioses	Blés, triticale, épeautre : septorioses ⁽¹⁾ , oïdium ⁽¹⁾ , helminthosporiose ⁽¹⁾ , r. brune, r. jaune Orges : helminthosporiose (D. Teres), ramulariose, rhynchosporiose, r. naine, r. jaune, oïdium ⁽²⁾ Avoines : rouille couronnée, oïdium ⁽¹⁾ Seigle : rhynchosporiose, r. brune, oïdium ⁽¹⁾ ⁽¹⁾ uniquement en cas de lutte conjointe contre la rouille ⁽²⁾ uniquement en cas de lutte conjointe contre rhynchosporiose ou helminthosporiose
Dose autorisée	2 L/ha	2,5 L/ha
Classement	Attention  H317 : peut provoquer une allergie cutanée H319 : provoque une sévère irritation des yeux H332 : nocif par inhalation H351 : susceptible de provoquer le cancer H361d : susceptible de nuire au fœtus H400 : très toxique pour les organismes aquatiques H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme	Danger  H302 : nocif en cas d'ingestion H318 : provoque des lésions oculaires graves H332 : nocif par inhalation H351 : susceptible de provoquer le cancer H360Df : peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité H400 : très toxique pour les organismes aquatiques H410 : toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
ZNT Aquatiques	5 mètres	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau, comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.
Nombre maximum d'applications	1 application/an** **Recommandations BASF : afin de réduire le risque de sélection et/ou d'extension de souches résistantes, BASF recommande d'utiliser Librax ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des SDHI (inhibiteurs de la succinate déshydrogénase). - dans la limite d'une application par an et par culture ; - en respectant les doses homologuées. Ainsi, les applications multiples de doses réduites sont à proscrire ; - de manière préventive ou le plus tôt possible dans le cycle de développement des agents pathogènes-cibles.	1 application/an*** ***Ne pas appliquer à la dose maximum homologuée plus d'une fois par an et par parcelle le produit Voxan ou tout autre produit à base d'une substance active du groupe des inhibiteurs du complexe mitochondrial (SDHI) afin de limiter le risque de résistance.
DAR	35 jours	35 jours
DRE	48 heures	48 heures
Rappel : la mention de danger H360Df (peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité) remplace H361fd (susceptible de nuire à la fertilité et susceptible de nuire au fœtus). Elle implique : - Interdiction de tout mélange avec une autre spécialité phytosanitaire (hors mélange autorisé) - Interdiction d'emploi par des femmes enceintes ou allaitantes Pour les employeurs : réalisation d'une analyse bénéfices/risques à renseigner dans le Document Unique, pour substituer ou non la spécialité.		
Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.		

Pour toutes informations techniques, nos experts sont à votre écoute :  **N°Azur 0 810 02 30 33**
PREMIER APPEL LOCAL

® marque déposée BASF. Xemium®, nom d'usage de la substance active fluxapyroxad. H351, H400, H410.
312CFE0218EST. Février 2018. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr

BASF FRANCE SAS – DIVISION AGRO - 21 CHEMIN DE LA SAUVEGARDE – 69134 ECULLY CEDEX Tél. 04 72 32 45 45 – www.agro.basf.fr